



**PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS
SUR LES BASSINS DE L'ORB ET DU LIBRON (34)
POUR LES ANNEES 2024-2029**

Résumé non technique

Document établi par
l'EPTB Orb Libron



Novembre 2023

SOMMAIRE

Préambule

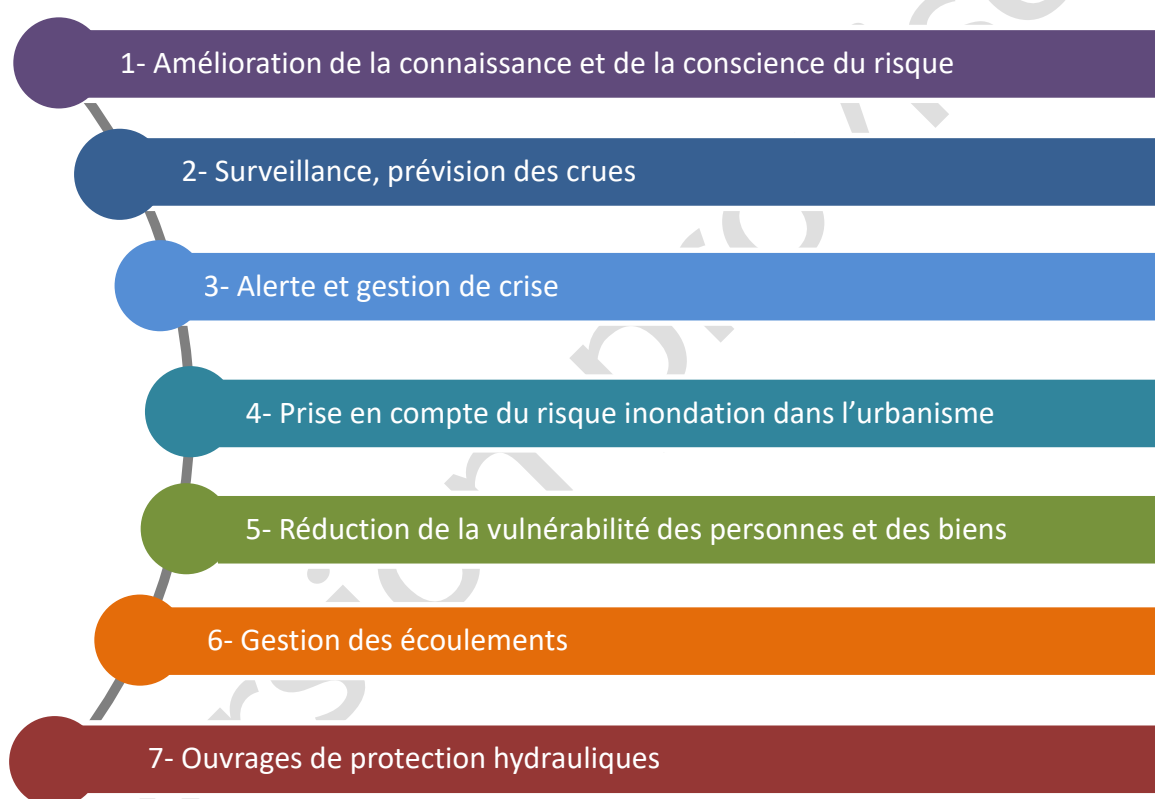
Le PAPI, une démarche engagée depuis 2004	4
Les bassins versants Orb Libron	6
Le risque inondation	7
Les actions déjà engagées pour gérer le risque inondation	9
L'élaboration d'un nouveau PAPI pour le territoire	12
La stratégie du PAPI Orb Libron 2024-2029	Erreur ! Signet non défini.
Le contenu du PAPI Orb Libron 2024-2029	15

Préambule

Un PAPI est un Programme d'Actions de Prévention des Inondations. Ces dispositifs lancés en 2002 par l'État regroupent un ensemble d'actions et de travaux à l'échelle du bassin de risque. Leur objectif est de réduire de manière durable les impacts et les conséquences qu'ont les inondations sur les personnes, les biens et les activités économiques.

Les PAPI sont structurés autour de 7 axes thématiques permettant de réduire le risque de manière globale. Certains PAPI comme celui de l'Orb et du Libron ont également un axe 0 consacré à l'animation et au portage de la démarche.

Cette gestion globale du risque inondation est illustrée par le schéma suivant :



A l'initiative d'un porteur de projet local, le PAPI se décline en un plan d'actions, validé et financé par les partenaires du PAPI que sont l'Etat, l'Union Européenne, la Région Occitanie et le Département de l'Hérault. Son élaboration comme sa mise en œuvre sont donc réalisées en lien étroit avec ces partenaires techniques et financiers et les maitres d'ouvrages des actions du PAPI. Le portage de cette démarche est assurée par l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Orb-Libron.





Le PAPI, une démarche engagée depuis 2004

L'Orb, le Libron et leurs affluents sont des cours d'eau typiques des régions méditerranéennes. En été, leur niveau est au plus bas, certains affluents du territoire s'assèchent même complètement. En automne, c'est la saison des épisodes méditerranéens (violents orages typiques des territoires en bord de Méditerranée). Les fortes pluies qui sont alors déversées entraînent l'augmentation du niveau des cours d'eau.

Ces crues peuvent se produire de manière très soudaine et entraîner des inondations. Au fil de son histoire, le territoire Orb Libron a connu de nombreuses inondations dont certaines aux conséquences désastreuses.

En 1997, suites aux grandes crues de l'Orb de l'hiver 1995-1996, le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Orb est créé afin de définir une politique de gestion du risque inondation dans le cadre d'un premier Contrat de Rivière. Lorsque le premier dispositif PAPI est proposé en 2004 sous la forme d'un plan Bachelot, le territoire s'en empare aussitôt pour mettre en œuvre les premières actions de gestion des inondations.

Ce premier PAPI fut conduit sur la période 2004-2010, suivi par un second PAPI intégrant le Libron entre 2011 et 2016, le territoire de compétence du Syndicat ayant été étendu à ce bassin limitrophe. La mise en place de la compétence GEMAPI¹ et les besoins de connaissance complémentaires ont conduit le Syndicat, désormais labellisé l'EPTB,² à engager un PAPI d'Intention de 2020 à 2023 pour préparer le programme suivant.

Fort de l'expérience de ces précédents dispositifs sur le territoire, l'EPTB Orb Libron s'engage aujourd'hui dans un nouveau PAPI, qui sera réalisé de 2024 à 2029 sur l'ensemble du territoire du bassin versant.

¹ Compétence relative à la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations

² Etablissement Public Territorial de Bassin



Inondations du Faubourg par l'Orb à Béziers en 1930

Les bassins versants Orb Libron

Les bassins versants de l'Orb et du Libron couvrent une superficie de près de 1 700 km² dont les altitudes s'échelonnent entre 1 126 m au sommet de l'Espinouse et le niveau de la mer à l'embouchure de l'Orb et du Libron dans la Méditerranée.

Situé en quasi-totalité dans le département de l'Hérault (hormis quelques communes aveyronnaises), le bassin Orb - Libron structure la partie occidentale du département de l'Hérault. L'Orb relie les hauts cantons adossés au Massif Central aux plages de la Méditerranée, en passant par Béziers, sur un parcours de 136 km.



L'étroit bassin du Libron s'encastre dans le flanc est du bassin de l'Orb ; c'est un petit fleuve côtier qui rejoint la mer 10 km à l'est de l'embouchure de l'Orb.

Le bassin versant concerne 104 communes, dont certaines très partiellement, qui sont regroupées au sein de 11 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (2 communautés d'agglomérations et 9 communautés de communes). Les $\frac{3}{4}$ des habitants sont installés dans les plaines alluviales, sur l'aval du bassin.



Le haut-bassin est essentiellement naturel, montagneux et boisé, avec un patrimoine environnemental de grande qualité, inclus dans le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc : forêts de la Montagne Noire, de l'Escandorgue, domaines du Caroux et de l'Espinouse, gorges de l'Orb, etc. Au sud de la ligne St Chinian – Faugères, l'occupation des sols est essentiellement agricole, avec encore une prédominance de la vigne, ancrée dans le terroir biterrois depuis la Révolution. La basse vallée et le littoral très touristique concentrent les plus importantes zones urbaines, dont Béziers, qui compte 40 % de la population permanente du territoire.

Le risque inondation

Le territoire Orb Libron est soumis à différents types d'inondations :

- Les « **débordements de cours d'eau** », les mieux connus, peuvent prendre diverses formes.



Sur les reliefs les crues seront de type torrentiel. Les vallées encaissées limitent l'étalement des eaux mais augmentent les hauteurs et les vitesses des écoulements. Ces crues, concomitantes des précipitations, sont de courte durée mais peuvent engendrer de lourds dégâts.

Photographie 1 : crue du Gravezon 28 nov 2014



En plaine, l'absence de relief va entraîner une extension de la zone inondée, des vitesses d'écoulement moindres mais des durées de submersion de plusieurs jours. Ces inondations s'observent dès les crues courantes. Elles peuvent présenter un caractère cumulatif à l'aval si les précipitations concernent plusieurs sous-bassins versants.

Photographie 2 : Crue de l'Orb à Béziers décembre 1995

- L'inondation par « **ruissellement** » est amplifiée par une hausse de l'imperméabilisation des sols (le taux d'accroissement des surfaces urbanisées a été de 30% dans le Biterrois entre les années 2000 et 2007). Le ruissellement urbain peut être à l'origine d'inondations présentant des vitesses rapides ainsi que des hauteurs d'eau élevées pouvant mettre en danger les personnes.



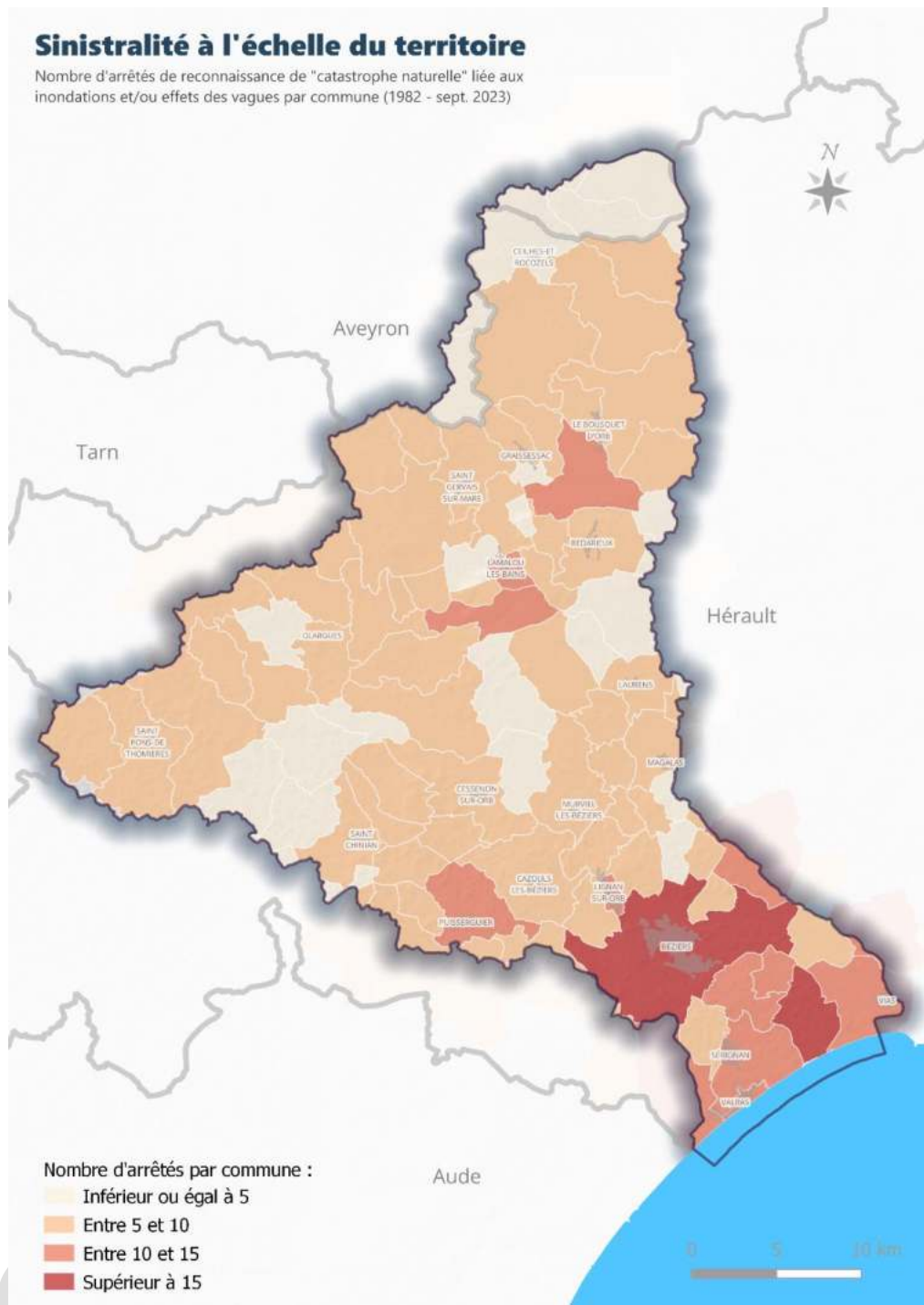
Photographie 3 : Matériaux déposés par le ruissellement dans Saint Gervais sur Mare le 18 septembre 2014.

- L'inondation par **submersion marine** sur le littoral concerne six communes (Vendres, Valras-Plage, Portiragnes, Sérignan, Villeneuve-les-Béziers et Vias).



Photographie 4 : Front de mer à Valras en mars 2013

La vulnérabilité du territoire aux inondations tout aléa confondu est importante comme en témoigne la couverture relativement homogène du territoire par de nombreux d'arrêtés catastrophe naturelle. 15 à 25 % de la population du territoire (entre 28000 et 52000 personnes) vit en zone inondable selon qu'on considère les zones inondables par débordements de cours d'eau identifiées dans les Plans de Prévention des Risques Inondations ou bien l'Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles (EAIP) basée sur l'analyse de la topographie. La répartition de cette population n'est pas homogène sur le territoire, la partie aval en concentre les deux tiers.



Les épisodes de crue passés ont provoqué de très nombreux dégâts et conduit à la création d'ouvrages de protection (à Bédarieux et Villemagne l'Argentière suite à la crue de 1745 par exemple). Plus récemment, les crues de l'hiver 1995-1996 ont généré plus de 59 millions d'euros de dégâts tandis que les épisodes de septembre et novembre 2014, qui ont touché les parties amont de l'Orb et du Libron, ont généré 30 millions de dommages aux équipements publics (350 habitations inondées).

La zone littorale est particulièrement exposée et vulnérable du fait du dimensionnement des équipements présents pour accueillir les populations touristiques. Sur ce seul secteur, une Analyse Cout Bénéfice du programme de protection contre les inondations de l'Orb aval, a estimé les dommages générés par une crue centennale de l'Orb à 85 millions d'euros, uniquement sur les 6 communes aval du bassin.

Les actions déjà engagées pour gérer le risque inondation

Le bilan synthétique des actions réalisées au cours des programmations PAPI antérieures est le suivant :

1. L'amélioration des connaissances et le renforcement de la conscience du risque par des actions de formation ou d'information.

Plus de 120 repères de crue ont été mis en place sur l'ensemble du territoire de l'Orb et une dizaine sur le Libron. Un journal de l'Orb consacré aux inondations a été distribué annuellement à la population du territoire lors du PAPI 1, puis des communications ciblées ont été réalisées (entreprises, particuliers) et plus récemment en lien avec la Mission interrégionale Inondation arc méditerranéen MIIAM à destination des campings, des entreprises et gestionnaires d'Établissements Recevant du Public (ERP). Un retour d'expérience sur les crues de l'automne 2014 a été réalisé.

Des sessions de formation des élus et des agents ont été menées en 2018 et 2021 avec l'EPTB fleuve Hérault afin de permettre d'approfondir des thématiques en lien avec les inondations : compétence Gemapi et risque juridique, intégration des risques d'inondation dans les documents d'urbanisme, ruissellement...

Une étude de connaissance visant à caractériser le risque ruissellement à l'échelle du bassin versant a été menée, de manière à identifier les secteurs à enjeux justifiant d'une prise en charge particulière.

Une étude de réduction du risque d'inondation par les écoulements concentrés a été réalisée à Villeneuve-les-Béziers pour rechercher les solutions d'aménagement, de gestion et de mitigation permettant de sécuriser le fonctionnement hydraulique du territoire pour un épisode type octobre 2019 et de réduire les enjeux impactés.



2. L'amélioration de la surveillance et des dispositifs de prévision et d'alerte : densification du réseau des stations de mesure, réalisation de Plans Communaux de Sauvegarde.

Cinquante-cinq plans communaux de sauvegarde ont été élaborés au cours des deux programmations PAPI. Ils ont été complétés par la réalisation d'exercices et par la mise en place d'échelles limnimétriques pour suivre localement les événements et ensuite par l'installation de barrières fixes sur les voiries inondables.

La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Occitanie et le Service de Prévision des Crues (SPC) Méditerranée Ouest ont fiabilisé les stations pluviométriques et hydrométriques du bassin versant de l'Orb et ont mis en ligne les données en temps réel sur les sites internet dédiés. Des réflexions ont été menées pour équiper le Libron d'une station hydrométrique.

3. L'élaboration et l'amélioration des PPRi et des mesures de réduction de la vulnérabilité des bâtiments et des activités implantées dans les zones à risque.

56 communes sont dotées d'un Plan de Prévention du Risque inondations. Pour autant, certains PPRi sont anciens (haute vallée de l'Orb) et d'autres pourtant programmés (vallée de la Mare) n'ont pas encore été réalisés.

Une étude d'inventaire des Etablissements Recevant du Public et des Entreprises en zone inondable a été réalisée à l'échelle du bassin versant de l'Orb. Un partenariat avec la CCI a permis d'identifier, de sensibiliser les entreprises en zone inondable de produire un guide et de réaliser cinquante diagnostics de vulnérabilité.

Sur le delta de l'Orb, une première étude de réduction de la vulnérabilité, allant jusqu'à la proposition d'actions opérationnelles, a été engagée par le Syndicat Béziers la Mer pour les habitations isolées de la plaine de l'Orb.

Enfin un diagnostic global de la vulnérabilité du territoire a été mené dans le cadre du PAPI d'Intention pour identifier les priorités d'actions.

4. Les actions de ralentissement des écoulements à l'amont des zones exposées.

La restauration et l'entretien des berges de l'Orb et de ses affluents (près de 700 000 euros par an investis par les collectivités depuis le premier PAPI) ont contribué à la gestion dynamique des crues sur le territoire conformément au schéma de gestion de la ripisylve acté dans l'étude générale de gestion du risque d'inondation. Par la suite, la mise en place de la compétence GEMAPI a permis de pérenniser ces actions par le plan de gestion de la ripisylve élaboré à l'échelle du bassin versant et de les étendre à l'ensemble du périmètre.



Le rétablissement des zones naturelles d'expansion des crues au niveau de la moyenne vallée de l'Orb, a été réalisé par l'abaissement des digues édifiées au droit des gravières. Cette opération portée par les exploitants des gravières concernées a permis de remobiliser plus de 800 000 m³ de stockage pour les crues courantes qui sont celles provoquant les premiers dommages entre Béziers et la mer.

Enfin de nombreux bassins d'écrêtement ont été étudiés ou réalisés sur le territoire pour protéger les zones bâties des écoulements naturels : Maraussan, Puisserguier, Crissan.

5. L'amélioration et le développement des aménagements collectifs de protection contre les crues.

L'intégralité des ouvrages de protection existants ont fait l'objet de diagnostics et de travaux de confortement (Le Pujol sur Orb, Villemagne l'Argentière, Bédarieux, Saint Chinian, Plaine Saint Pierre).



A droite, le rempart de Villemagne l'Argentière le long de la Mare avant travaux

A gauche, la digue de la Poste à Bédarieux pendant les travaux de confortement

Sur le secteur du delta de l'Orb, les études puis les travaux ont été engagés, notamment dans la traversée de Béziers, sur les communes de Valras Plage et Sérignan.

La commune de Béziers ayant renoncé à l'endiguement du quartier du Faubourg, des travaux d'amélioration de l'hydraulique ont été réalisés avec notamment l'emblématique dégagement des arches du Pont Vieux. Ces travaux ont permis de réduire la fréquence des débordements à la traversée de Béziers : ils apparaissaient pour les crues quinquennales et aujourd'hui ne se produisent que bien au-delà des crues décennales.

L'intégralité du système de protection de la commune de Valras plage a pu être réalisée, tout comme celui de Sérignan, protégeant ainsi près de 6 000 personnes des crues de l'Orb.

Les études préalables à la réalisation des digues de Portiragnes plage et Villeneuve-les-Béziers ont été engagées en 2022 pour permettre l'intégration des travaux au futur PAPI 2024-2029.



Travaux de dégagement des arches du Pont Vieux à Béziers (à gauche pendant et à droite après)

Sérignan s'est barricadé pour mieux résister face à la crue de l'Orb

DISPOSITIF

La Ville a testé pour la première fois les batardeaux géants. Plutôt efficaces.

Méissa Alcoléa
malcoléa@redlibre.com

« C'est la première fois que l'on a l'occasion de se servir des batardeaux géants », explique Frédéric Lacas, le maire de Sérignan. Hier matin, en effet, face à la montée de l'Orb, ce dispositif inédit a été mis en place par les services techniques municipaux. La veille au soir, déjà, le PC de crise a été installé et « on a pu organiser le flux de surveillance communal. »

« Cela dévie l'eau »



Les batardeaux ont été installés dans le prolongement de la digue et dans les points sensibles de la ville.



A gauche mise en place des batardeaux de la digue de Sérignan en mars 2022 et à droite : partie terminale du Canal de Crète à Valras et sa contre digue

L'élaboration d'un nouveau PAPI pour le territoire

Le projet de PAPI Orb-Libron est un programme concerté de gestion du risque d'inondation issu d'une longue série de programmations précédentes. Ainsi depuis la première ébauche datant de 2004, la gestion du risque inondation a fait l'objet de nombreuses discussions au sein des différentes instances pertinentes du territoire:

- Comités technique et de pilotage du PAPI
- Comité syndical de l'EPTB Orb-Libron, regroupant les EPCI compétents en terme de GEMAPI
- Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) Orb Libron
- Comité de Pilotage de la SLGRI Orb Libron Hérault
- Réunions d'élaboration du Contrat de Rivière avec les partenaires.

Cette culture de la concertation acquise sur le territoire a été mise à profit pour l'élaboration du présent programme.



CLE du 8 Novembre 2023 validation du programme d'actions

Les partenaires du projet de PAPI Orb et Libron sont :

- L'Etat, représenté par les services de la DDTM 34 et de la DREAL Occitanie
- L'Union Européenne,
- La Région Occitanie
- Le Conseil Départemental de l'Hérault

Ces partenaires accompagnent la politique de gestion des inondations sur le territoire de longue date, via le volet inondation du premier contrat de rivière, puis les PAPI successifs.

La structure porteuse du projet de PAPI Orb-Libron est l'EPTB Orb-Libron, dont le périmètre couvre l'intégralité des bassins versants de l'Orb et du Libron. Ses statuts lui confèrent la légitimité technique du portage de ce projet : « l'EPTB Orb Libron, a pour objet de faciliter, dans les domaines de la gestion équilibrée et durable de la ressource, de la prévention des inondations, de la préservation et de la gestion des zones humides, l'action des collectivités territoriales et de leurs groupements situés dans son périmètre d'action, qu'elles soient membres ou non du Syndicat Mixte, ceci dans le but d'assurer la cohérence et l'efficacité de l'action publique. Pour cela, il assure un rôle général de coordination, d'animation, d'information et de conseil. »

Par ailleurs, le comité syndical de l'EPTB Orb Libron regroupe des représentants des intercommunalités en charge des travaux.

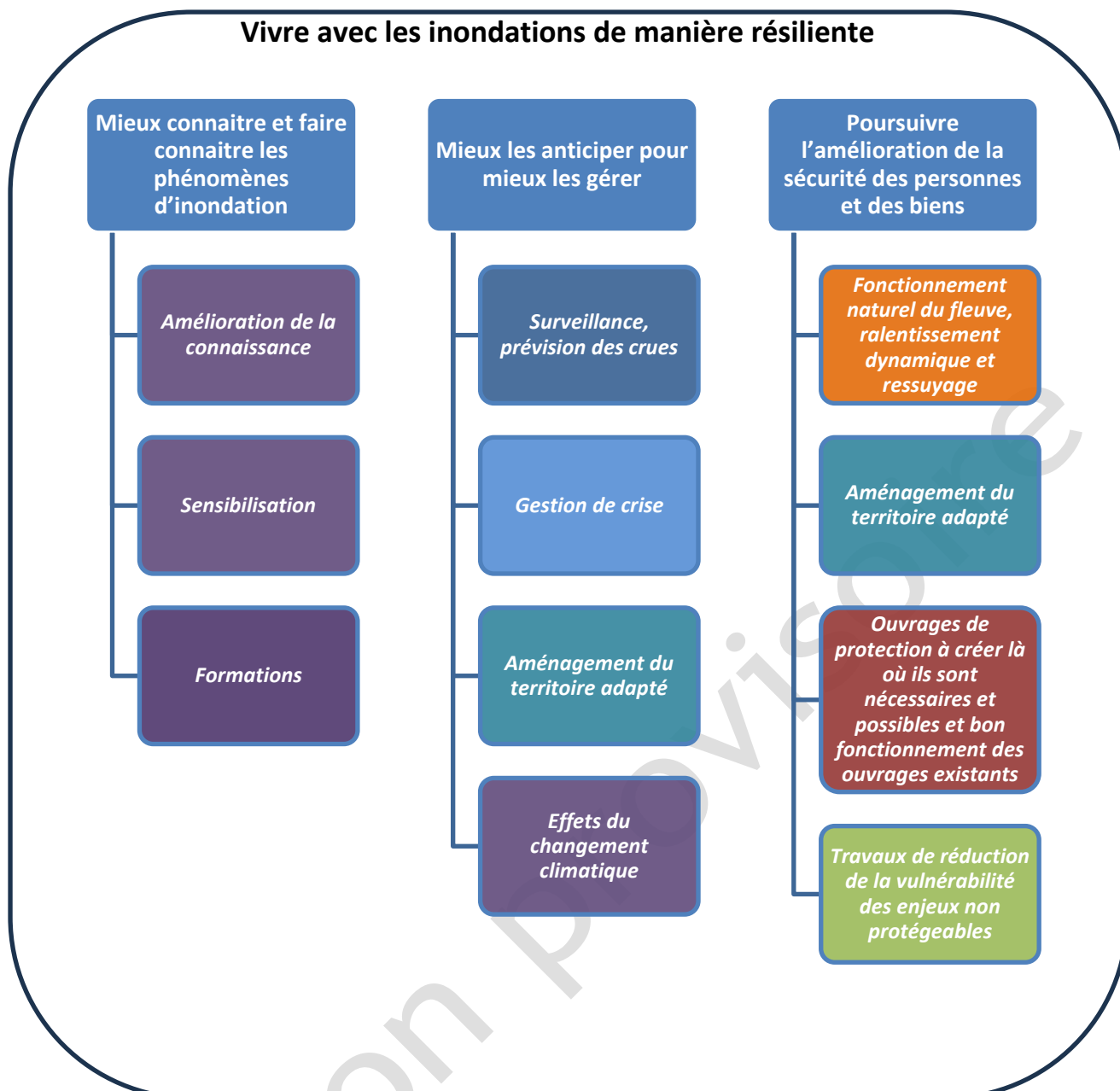
En effet, les maîtres d'ouvrages des opérations inscrites dans le PAPI sont principalement les EPCI (en lien avec leur compétence GEMAPI), l'EPTB Orb-Libron et le Scot du Biterrois. L'Etat sera quant à lui maître d'ouvrage de l'action d'élaboration des PPRI. Les maîtres d'ouvrage des travaux de réduction de la vulnérabilité du bâti privé seront des particuliers.

L'historique des PAPI et les spécificités du territoire Orb Libron permettent d'identifier des axes de travail du PAPI 2024-2029 :

- Des acquis liés aux précédents PAPI à préserver (alerte, gestion de crise, sensibilisation, ralentissement dynamique)
- Des progrès encore nécessaires pour mieux prendre en charge le risque (ruissellement, littoral résilience du territoire et effets du changement climatique) et l'intégrer pleinement à l'aménagement du territoire.
- La poursuite de la protection des zones densément bâties du delta de l'Orb (Villeneuve les Béziers, Portiragnes, Béziers)
- Un retard dans la mise en œuvre d'actions de réduction de la vulnérabilité, à combler compte tenu du nombre important d'enjeux et notamment dans la zone littorale, quel que soit l'aléa considéré.

La stratégie retenue pour ce PAPI consiste à **vivre avec les inondations de manière résiliente**, c'est-à-dire en minimisant leurs impacts négatifs. La démarche s'appuie ainsi sur trois objectifs opérationnels permettant de réduire la vulnérabilité du territoire, comme l'illustre le schéma suivant.

Vivre avec les inondations de manière résiliente



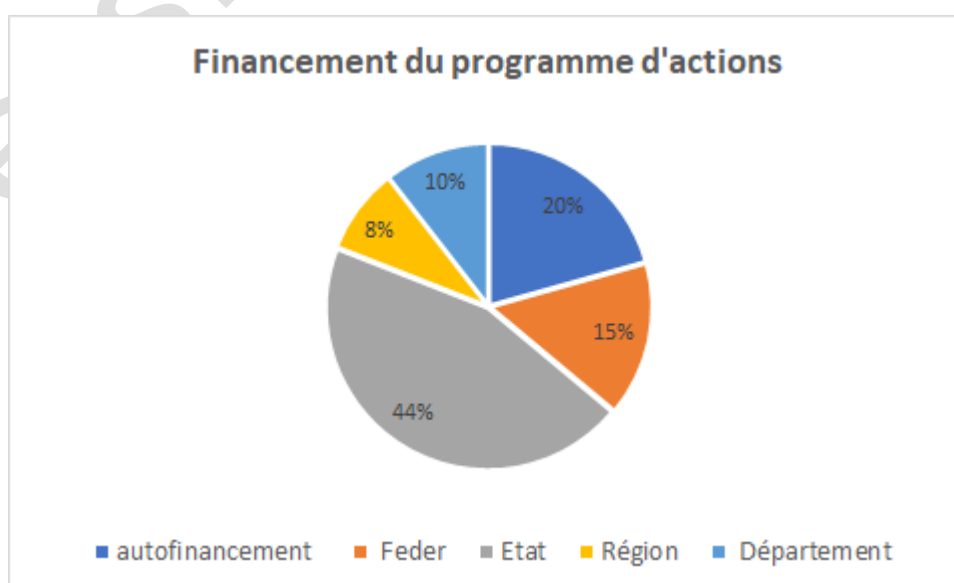
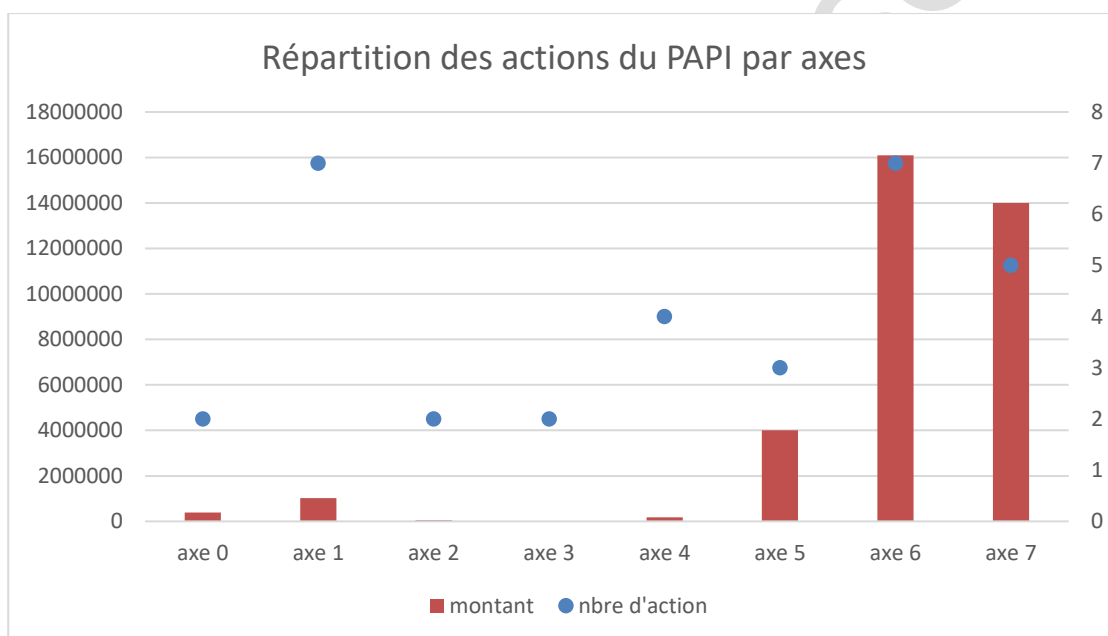
Cette stratégie est compatible avec les autres démarches environnementales menées sur le territoire ou qui s'y appliquent, l'EPTB et la CLE du SAGE Orb Libron sont les garants de cette cohérence entre action de gestion des inondations et préservation des milieux naturels et de la biodiversité associée.

Le contenu du PAPI Orb Libron 2024-2029

Le programme d'actions du PAPI Orb-Libron 2024-2029 s'organise selon les **8 axes suivants** (dont un axe 0 d'animation), représentant un montant global de 35,75 millions d'euros (M€) dont 28,6 M€ de travaux et aménagement :

Ce programme d'actions comprend 32 opérations réparties en :

- Des actions d'**animation**, portées par l'EPTB Orb-Libron (axe 0),
- Des actions relevant de la **gestion, l'amélioration des connaissances, du suivi et de la prévention**, correspondant globalement aux axes 1 à 4,
- Des actions de **réduction de la vulnérabilité**, correspondant à des travaux de mitigation auprès de particuliers (axe 5),
- Des **actions structurelles de travaux et/ou d'aménagement, visant la réduction de l'aléa**, définies dans les axes 6 (Gestion des écoulements) et 7 (Gestion des ouvrages de protection hydrauliques).



N° de FA	Libellé projet	Montant TOTAL	Dont montant travaux	Program-mation
Axe 0 : Animation				
0-1	Animation du PAPI Orb Libron 2024-2029	330 000 €		2024-2029
0-2	Accompagnement bilan Papi et élaboration du Papi suivant	60 000 €		2028-2029
Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque				
1-1	Programme de formation des élus et agents à l'échelle de la SLGRI Orb Libron Hérault	30 000 €		2025-2029
1-2	Réflexion sur les effets du changement climatique sur le territoire de la SLGRI	30 000 €		2026
1-3	Amélioration de la connaissance des submersions marines	150 000 €		2025
1-4	Actions de sensibilisation spécifiques	100 000 €		2026-2028
1-5	Fourniture et exploitation d'un modèle hydraulique sur l'Orb aval	200 000 €		2024-2029
1-6	Etudes de définition du risque ruissellement	440 000 €		2024-2029
1-7	Contribution à l'observatoire des risques littoraux du Scot du Biterrois	70 000 €		2025
Axe 2 : Surveillance, prévision des crues et des inondations				
2-1	Amélioration de la fourniture d'information de gestion de crise sur le littoral	50 000 €		2027
2-2	Equipement du territoire en stations de suivi complémentaire	Pour mémoire*		2024
Axe 3 : Alerte et gestion de crise				
3-1	Assistance aux communes et EPCI pour la mise à jour des PCS et PIS	Régie**		2025-2029
3-2	Actualisation des Plans Communaux de Sauvegarde littoraux	Régie**		2028
Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'aménagement et l'urbanisme				
4-1	Analyse du risque ruissellement dans le cadre d'un PLUi	45 000 €		2025-2029
4-2	Elaboration des PPRI par la DDTM 34	140 000 €		2025-2026
4-3	Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme	Régie**		2024-2029
4-4	Participation à la stratégie locale de gestion intégrée du trait de cote	Régie**		2024-2029
Axe 5 : Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens				
5-1	Poursuite de l'analyse de la vulnérabilité du territoire	Régie**		2024-2029
5-2	Programme de diagnostics type ALABRI	2 000 000 €		2025-2029
5-3	Travaux de réduction de la vulnérabilité	2 000 000 €	2 000 000 €	2025-2029
Axe 6 : Gestion des écoulements				
6-1	Mise en œuvre des Plans Pluriannuels d'Entretien de la Ripisylve	Pour mémoire*		2024-2029
6-2	Travaux d'amélioration des conditions de ressuyage du secteur des Orpellières Hautes	371 825 €	337 125 €	2025
6-3	Travaux de rétablissement des eaux débordées de l'Orb vers la Grande Maire	2 601 000 €	1 971 000 €	2024-2026
6-4	Travaux de rétablissement des eaux débordées de l'Orb vers le Grau du Libron	1 760 000 €	1 660 000 €	2028-2029
6-5	Optimisation de l'expansion des crues en aval de Béziers	160 000 €	100 000 €	2025-2026

N° de FA	Libellé projet	Montant TOTAL	Dont montant travaux	Program-mation
6-6	Etudes opérationnelles et réglementaires pour la mise en place de stratégies de gestion du ruissellement	A définir ultérieurement		2026-2029
6-7	Mise en œuvre du schéma de réduction des inondations par l'Ariège et le Saint Victor à Villeneuve les Béziers (études et travaux)	11 208 000 €	9 348 000 €	2024-2029
Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection hydrauliques				
7-1	Régularisation des ouvrages littoraux entrant dans le cadre de la compétence gemapi	Pour mémoire		2024
7-2	Etudes et travaux d'augmentation du niveau de protection sur les digues régularisées de Béziers	4 100 000 €	3 800 000 €	2024-2027
7-3	Etudes opérationnelles et réglementaires de la digue de Sauvian	250 000 €		2028
7-4	Aménagement de la digue de Villeneuve les Béziers	4 750 000 €	4 500 000 €	2025-2026
7-5	Aménagement de la digue de Portiragnes Plage	4 905 000 €	4 905 000 €	2026

* Pour mémoire : action financée par un autre dispositif

** Action menée en régie par l'EPTB Orb-Libron

Ce programme d'actions du PAPI va ainsi permettre de :

- Poursuivre l'amélioration de la connaissance sur les risques actuels et futurs
- Fiabiliser la gestion de crise par un accompagnement des communes pour les plans communaux de sauvegarde
- Rendre l'habitat résilient par la mise à disposition des particuliers de diagnostics inondations gratuits et d'une assistance à la mise en œuvre des travaux, eux aussi subventionnés (100%)
- Protéger les secteurs à enjeux de Villeneuve les Béziers, Portiragnes Plage et Béziers rive gauche
- Favoriser le ressuyage dans les zones à enjeux du delta de l'Orb
- Accompagner les démarches ambitieuses d'adaptation du littoral.